

Bonjour à tous les amoureux du patrimoine,

Nous sommes les heureux propriétaires d'un morceau du patrimoine français : Le domaine du Vignau et nous souhaitons relever ce défi qui nous anime ; ouvrir les portes du château, le faire vivre, raconter son histoire, découvrir ses merveilles : parc, puit, bois, ruisseau, lavoir, bâti, ornements, clocher, chapelle, cheminées, grand escalier, miroirs, étang...

Suite à cette acquisition nous venons de créer une association qui a pour objet la mise en valeur d'un site d'exception, pour l'ouvrir largement au public ainsi que la possibilité d'être découvert au travers d'activités dans un cadre institutionnel, artisanal ou culturel.

« Terre et Pierre du Vignau » a pour origine notre souhait de remettre en valeur ce patrimoine insolite : « Terre » pour réhabiliter le parc et ses 16 hectares et « Pierre » pour ce magnifique château du XVIIème siècle bâti sur des fondations antérieures.

Notre première ambition est de réveiller ce magnifique patrimoine endormi. Pour ce faire nous souhaitons acquérir des spots lumineux et réaliser les travaux nécessaires pour le rendre éblouissant. Ainsi le château pourra sortir de l'obscurité quelques heures tous les soirs. Cela permettra de lancer un signal fort ; que ce patrimoine se réveille et qu'il ne cherche qu'à briller. Notre souhait serait que les illuminations soient adaptatives et puissent changer en fonction de différents évènements. Ce projet bénéficiera aussi bien aux habitants de la commune du Vignau, mais également aux futurs vacanciers et aux internautes qui nous suivent sur les réseaux sociaux au travers de nos publications.



Nous sollicitons votre soutien pour aider à la restauration, pour encourager notre volonté de réaliser ce travail titanesque.

Aussi, deux choix s'offrent à vous :

-Devenir adhérent de l'association. La cotisation est fixée à 30 euros pour l'année.

Et/ou

-Effectuer un don d'un montant libre.

Dans ces deux cas, un reçu fiscal vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer. (Portez case 7 UF de votre déclaration de revenus le montant des versements faits à des organismes situés en France).

Notre espoir est de vous voir dans les Landes, de vous faire visiter ce beau patrimoine et de vivre de magnifiques vacances dans le Sud-Ouest.

Un grand merci pour votre soutien et au plaisir des retrouvailles ou d'une rencontre !

Association « Terre et Pierre du Vignau »



Château Le Vignau



@chateauvignau

J'aime, je partage, je soutiens

Pour nous aider

Je souhaite adhérer à l'association pour l'année civile en cours

Et/ou

Je souhaite faire un don libre d'un montant de _____ euros

Mes coordonnées :

Prénom et NOM : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal et commune : _____

Adresse mail : _____

Téléphone : _____

Je joins à ce document un chèque d'un montant équivalent à mon soutien à l'ordre de l'association « Terre et Pierre du Vignau ».

Le tout est à nous envoyer par voie postale à l'adresse suivante :



Association Terre et Pierre du Vignau

Château Le Vignau

Route du seigne

40270 Le Vignau

Avec nos immenses remerciements,
L'Association Terre et Pierre du Vignau